**Zeitschrift:** Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

**Herausgeber:** Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

**Band:** - (1994)

**Vorwort:** Le paysage réconcilié à la croisée des intérêts contradictoires

**Autor:** Nabholz-Haidegger, Lili

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 08.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# 1. Le paysage réconcilié à la croisée des intérêts contradictoires

En l'année de parution de ce rapport d'activité, la FSPAP fête son 25e anniversaire. Comparée aux associations de l'économie, offices du tourisme, sociétés productrices d'énergie ou institutions d'améliorations foncières, la protection du paysage fait réellement figure de petit dernier, à qui il reste (ou restait) à s'imposer face aux grands.

Organisation privée, la FSPAP s'est efforcée dès sa création, malgré les difficultés rencontrées, de s'affirmer dans un contexte caractérisé par la collision d'intérêts contradictoires, et de favoriser un développement qui ne traiterait plus le paysage comme un article à jeter.

Lors de la première conférence de presse de la FSPAP, son président fondateur, feu le conseiller national Rudolf Schatz, décrivait notre activité en ces termes: «Il ne s'agit plus aujourd'hui de faire des déclarations générales en faveur de la protection de l'environnement et du paysage. Il s'agit de reconnaître les dangers, ici et maintenant, et d'agir en conséquence dans les cas concrets.» (trad.) 25 ans plus tard, nous pouvons affirmer sans exagération que la FSPAP demeure une organisation efficace, engagée, souple, qui n'a rien perdu de son dynamisme incisif et de sa pugnacité en dépit d'une activité usante. Dans de très nombreux cas précis, mais aussi sur le plan politique, nous avons fait valoir les intérêts du paysage, tout en sachant pertinemment qu'il n'est pas toujours possible de les imposer, surtout dans la situation politique et économique difficile du moment.

Gardons-nous cependant de trop d'autosatisfaction, nous risquerions de passer à côté de la réalité. Le film de ces 25 dernières années, projeté à vitesse accélérée, serait très choquant. Le spectateur, confronté à l'énormité de la destruction et de la dévaluation infligée à nos paysages en ce quart de siècle, serait atterré. Entre 1978 et 1989, on a bétonné en Suisse 2400 hectares de terrain, soit l'équivalent de 12 fois le lac de Morat, construit 12 fois 800 kilomètres de routes et de chemins forestiers ou agricoles, abattu 12 fois 320 hectares (nets) d'arbres fruitiers, enterré 12 fois 70 km de ruisseaux. Quant à la pollution du sol d'origine agricole et aux charges et contraintes imposées aux paysages naturels par les activités de loisirs, il n'est guère possible de les chiffrer globalement. Cette évolution met toujours plus gravement en danger les espèces animales et les plantes à fleurs, et montre à quel point nous sommes éloignés – en dépit de nos professions de foi et de nos efforts hélas trop ponctuels – d'un mode d'existence et de méthodes d'exploitation économique respectueux de la nature.

Pour que la nature et le paysage puissent s'attendre à des jours meilleurs, nous devons revoir l'ordre de nos priorités dans la pesée quotidienne des intérêts en présence, de manière à ce que les valeurs écologiques ne passent pas après toutes les autres, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui. Le caractère indispensable de la protection de la nature et du paysage doit s'évader des discours de fêtes et banquets, où il est actuellement cantonné; il s'agit de chiffrer le prix de notre patrimoine culturel sous l'égide de la transparence des coûts. La FSPAP est tenue de poursuivre son action en faveur de la protection du paysage, dont la pratique doit entrer dans les moeurs, et de montrer les voies qui permettent de réconcilier paysage et intérêts contradictoires. Nous nous réjouissons de votre aide dans la réalisation de cet objectif.

*Lili Nabholz-Haidegger, conseillère nationale, présidente de la FSPAP*